



www.sfv-fsp.ch

**Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca**

Communiqué de presse – le 2 janvier 2013 – 3014 caractères, plus Box : 373 caractères

Poisson de l'année 2013 : le Roi du Doubs

Le "roi des poissons" se meurt ... dans l'indifférence générale !

Le Roi du Doubs est désigné "Poisson de l'année 2013". Ce poisson, unique dans le monde, ne subsiste plus qu'en Suisse et en France, et ses populations sont très faibles. En l'élisant poisson de l'année, la Fédération Suisse de Pêche sonne l'alarme : il est inacceptable que ce "roi des poissons" disparaisse sans que personne n'y prête attention.

Le Roi du Doubs n'est pas intéressant pour la pêche. Il constitue par contre un élément essentiel de l'écosystème du Doubs et sa présence est un indicateur de l'état du cours d'eau. C'est pour cette raison que la Fédération Suisse de Pêche l'a désigné comme "Poisson de l'année 2013". Le Roi du Doubs est un dramatique exemple de la menace sur la biodiversité et de l'importance de milieux aquatiques sains. La Fédération de Pêche n'assistera pas à la disparition définitive de ce poisson sans réagir, d'autant plus qu'on sait ce qu'il faut entreprendre pour le sauver.

Le drame du Doubs

Lors d'un recensement effectué en 2012, seuls 52 individus ont été dénombrés ! Depuis des années la réduction des peuplements dans le Doubs est un drame quasiment inconnu du public et des politiques en Suisse. Pour les poissons, ce qui est en cause sur les territoires suisses et français du Doubs, ce sont l'utilisation anti écologique de la force hydraulique, les seuils artificiels et les rejets excessifs d'engrais et de résidus chimiques. En 1999, la situation du Roi du Doubs a été jugée extrêmement critique et un concept de protection a été lancé par l'OFEV – mais presque rien ne fut entrepris. Les nombreuses mortalités de poissons de ces dernières années montrent que la situation s'est encore aggravée.

Des revendications claires

Trois ans après l'année de la biodiversité, la Fédération Suisse de Pêche exige des mesures pour empêcher l'extinction du Roi du Doubs. Et sans tarder, car il est minuit moins une !
Les mesures les plus importantes :

- Fluctuations des débits: les fluctuations artificielles, massives et journalières des débits (marginage) des centrales hydro électriques doivent être réduites car elles sont mortelles pour les juvéniles et empêchent la reproduction naturelle.
- Barrages et seuils: beaucoup d'obstacles artificiels à la migration piscicole fractionnent les habitats et isolent les rares populations encore existantes de Rois du Doubs. La circulation des poissons doit être rétablie par l'assainissement des seuils en construisant des échelles ou des passes à poissons.
- Qualité de l'eau: les apports élevés d'engrais et les rejets de résidus chimiques d'origines domestique, agricole et de décharges, doivent être évités de manière conséquente.



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Protection au niveau européen

Le Roi du Doubs figure sur la liste rouge des espèces menacées et est protégé au niveau européen par la "Convention de Berne". Le comité de la "Convention de Berne" qui siège à Strasbourg, a blâmé la Suisse et la France pour leur passivité. Depuis lors, les deux pays sont sous observation internationale. Kurt Bischof

Box

Un "raide roi", un sorcier, un porte-bonheur

L'appellation de "roi" n'a pas d'origine royale mais se réfère à la posture rigide de ce poisson; "roi" vient de "roide" qui signifie raide. Il a également porté le surnom de "Sorcier du Doubs" mais était aussi considéré comme un porte-bonheur. On le conservait dans le vivier ou le panier de pêche comme un bon signe du destin. Bi